
RENTREE 2026

PROCÉDURE EPI / OUTILLAGES

La Région Nouvelle Aquitaine met en place un dispositif géré par les établissements scolaires pour l'acquisition de matériel et des Équipements de Protection Individuelle (E.P.I) **obligatoires** pour les élèves entrant en section professionnelle (CAP, BAC PRO).

Seuls les élèves entrant en première année de formation professionnelle peuvent bénéficier de la dotation en équipements de protection individuelle (EPI).

☞ A LA CHARGE DU LYCEE

- Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.)



Prise de mesure et essayage **OBLIGATOIRE** en prenant rendez-vous auprès de la société Baillargeat **AVANT le 18 juillet 25.**

BAILLARGEAT PRO – 530 Avenue de l'Europe – 33260 LA TESTE DE BUCH

Tél : 06.07.18.79.63 (Bernadette)

Tél : 05.57.52.58.70 (*préciser essayage pour le Lycée de la Mer*)

Avant la mise à disposition dans l'établissement le jour de la rentrée.

- Une partie de l'outillage professionnel

☞ A LA CHARGE DES FAMILLES

- Outillages restants (**voir liste au verso**)

 **Achat par vos soins** de l'outillage professionnel auprès des distributeurs de votre choix.

Il est à noter qu'**aucune livraison** d'achats d'**outillage personnel** sera possible **dans l'établissement.**

Rappel : l'élève est tenu d'apporter sa tenue professionnelle à chaque cours d'atelier. En cas d'oubli, l'élève ne sera pas admis dans les ateliers et ira en salle de lancement avec un travail.

ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS – Rentrée 2026

- Bac Pro Productions Aquacoles -

- Lycée de la Mer – Gujan-Mestras

🔧 Fourni par le lycée (dotation région) - outillage Professionnel (personnel)

- 1 Pantalon
- 1 Veste
- 1 blouse grise en coton
- 1 paire de bottes
- 1 ensemble de pluie (veste/pantalon)

🔧 A LA CHARGE DES FAMILLES – obligatoire pour la rentrée

2 paires de gants pour ostréiculture 	1 paire de chaussures de sécurité S3 
--	--

🔧 Cet outillage peut être acheté chez Le distributeur d'outillage de votre convenance (choisir un milieu de gamme)